



Projet social

MULTI-ACCUEIL TAMM HA TAMM

Préambule

Le projet social du Multi-accueil représente un élément clé de notre projet d'établissement. Il est étroitement lié à la politique enfance jeunesse de la municipalité. Il est complété par les projets éducatif et pédagogique qui décrivent le sens de nos pratiques au quotidien.

Le projet social expose les grandes orientations en matière de petite enfance en corrélation avec les besoins des usagers sur le territoire. Le multi-accueil est donc au coeur de la réflexion.

Table des matières

1.L'environnement dans lequel s'inscrit le multi-accueil Tamm Ha Tamm.....	3
A)Évolution socio-démographique du territoire.....	3
B)Les données socio-économiques.....	5
C)Les constats des professionnels de la petite enfance sur le territoire	6
2.Les grandes lignes du projet petite enfance en cohérence avec le PEL.....	7
3.Faire évoluer les missions du multiaccueil face aux enjeux sociétaux	8
4.Traduction concrète du projet social dans la vie du multiaccueil.....	9
A)Les parents, acteurs dans la vie du multi-accueil.....	9
B)L'accompagnement à la parentalité.....	10
C)L'accès à la socialisation pour tous.....	10
D)Un riche travail en réseau et de partenariat.....	11

1. L'environnement dans lequel s'inscrit le multi-accueil Tamm Ha Tamm

A) Évolution socio-démographique du territoire

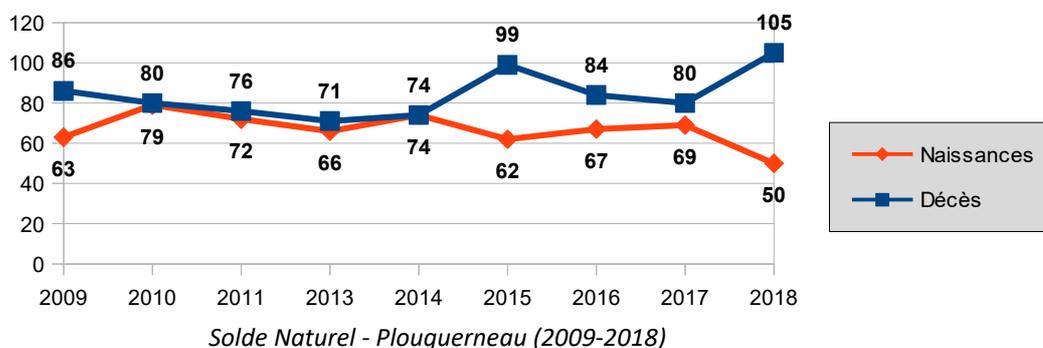
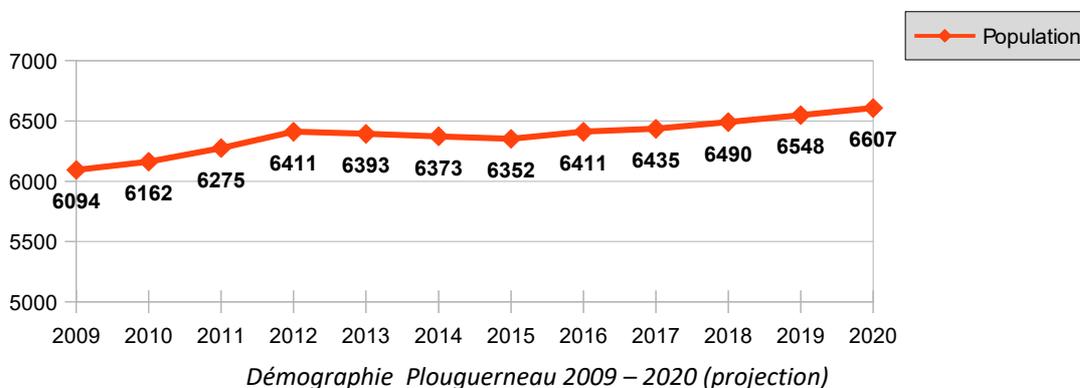
Le territoire

Plouguerneau est une commune littorale localisée au nord-ouest du Finistère, sur la façade nord du Pays de Brest. Commune de 6548¹ habitants, elle fait partie de la Communauté de Communes du Pays des Abers (CCPA) dont elle est la deuxième plus importante en termes de superficie et de population, après Plabennec. Située à l'extrémité nord de la CCPA, c'est une commune étendue (45 kilomètres de côtes et une superficie de 4333 ha) organisée autour de trois pôles urbains et dont deux concentrent les services : le bourg de Plouguerneau où se trouvent le multiaccueil, 2 écoles (publique et privée), le centre de loisirs et d'accueil périscolaire, la médiathèque, la salle culturelle ; le bourg de Lilia, qui dispose aussi de 2 écoles (publique et privée).

Commune étendue au cadre de vie agréable et disposant de services essentiels, Plouguerneau se trouve à la périphérie de l'aire d'influence et du bassin d'emploi de la métropole brestoise. Les déplacements liés au travail des ménages et à la nécessaire interconnexion avec les territoires voisins disposant de services non présents sur la commune (collèges, lycées, Comité départemental d'action sociale (CDAS), Protection maternelle et infantile (PMI), services de prévention...) font de la problématique des transports, et de leur accessibilité en particulier, une thématique prégnante pour le territoire.

Les données démographiques

La commune a vu sa population croître régulièrement à partir des années 1990 : + 1156 habitants entre 1990 et 2009. Ce phénomène s'est estompé ensuite et la population s'est stabilisée autour des 6400 habitants de 2012 à 2017. Depuis la progression du nombre d'habitant a repris, donnant raison aux projections issues du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) voté en 2015, qui définit les orientations du Plan Local d'Urbanisme, et qui prévoyait une croissance de 0,75% par an.



1 Population municipale légale entrée en vigueur au 01/01/2019

Cette croissance est le fruit d'un solde migratoire positif, comme en témoigne le solde naturel, qui est lui régulièrement négatif. Les nouveaux habitants, souvent des retraités² avec un pouvoir d'achat plus important, s'installent à Plouguerneau pour le cadre de vie (calme, littoral, paysages,...) et la relative proximité de la métropole brestoise, bien desservie au niveau infrastructures routières. La commune est attractive mais une vigilance est à accorder au vieillissement de la population ainsi qu'à l'accessibilité du territoire aux jeunes ménages.

Population par grandes tranches d'âges

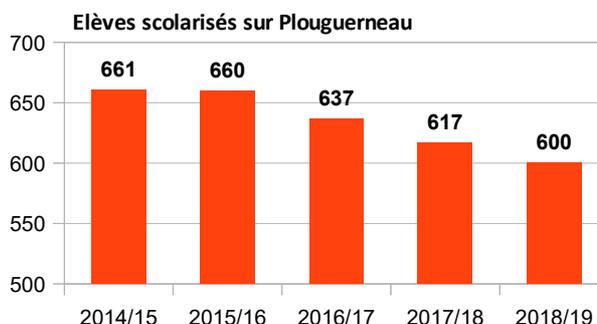
Sources : Insee, RP2008, RP2013, RP 2010 et RP 2015 exploitations principales.

	2015	%	2013	%	2010	%	2008	%
Ensemble	6490	100	6 411	100,0	6393	100	6 275	100,0
0 à 14 ans	1132	17,4	1 153	18,0	1158	18,1	1 128	18,0
15 à 29 ans	801	12,3	812	12,7	812	12,7	830	13,2
30 à 44 ans	1076	16,6	1 141	17,8	1141	17,8	1 249	19,9
45 à 59 ans	1380	21,3	1 303	20,3	1296	20,3	1 218	19,4
60 à 74 ans	1289	19,9	1 198	18,7	1188	18,6	1 166	18,6
75 ans ou plus	811	12,5	804	12,5	799	12,5	685	10,9

En 2013, il y avait 1517 jeunes de moins de 20 ans (INSEE RP 2011), soit 23,8% de la population communale. En 2017 ils sont 1486 (INSEE RP 2015), soit 22,9 % de la population.

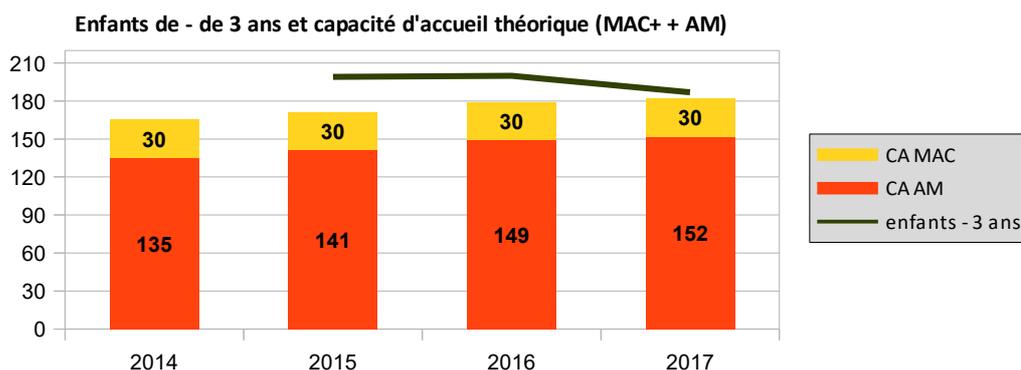
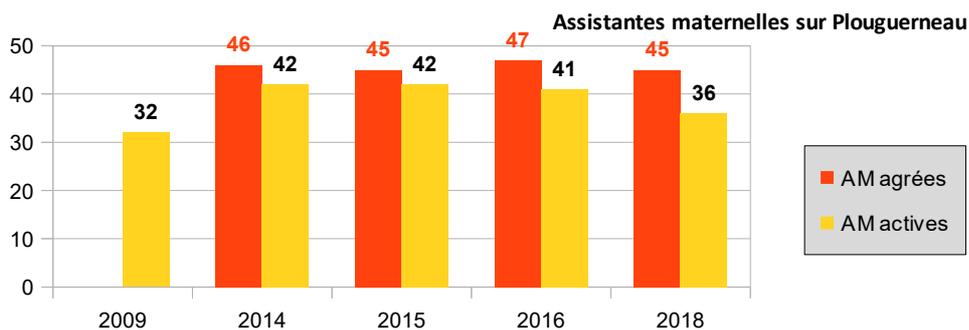
D'après des chiffres Caf et MSA (source : projet de fonctionnement du RPAM de Lannilis, Landéda, Tréglonou et Plouguerneau 2019-2022), les enfants de moins de 3 ans sont passés de 2015 à 2017 de 199 à 187 soit -3,10% et les enfants de moins de 6 ans de 412 à 382 soit -7,80 % sur la commune.

Ces chiffres sont cohérents avec la baisse de la natalité, assez régulière depuis 2014, ainsi qu'avec la moindre tension sur la liste d'attente des pré-inscriptions au multiaccueil et la baisse constante d'élèves scolarisés sur la commune (-9,2% en 4 ans). L'activité des assistantes maternelles est également en baisse malgré le nombre d'agrément croissant et la capacité d'accueil théorique cumulée des assistant(e)s maternel(le)s et du multiaccueil est légèrement inférieure au nombre d'enfants de moins de 3 ans sur la commune. Ce dernier constat est cohérent avec les résultats de l'enquête menée auprès des écoles maternelles de la commune en 2015/16³ qui indiquent qu'une partie des enfants sont gardés à domicile : 36% des enfants ont été gardés à la maison par des parents (congé parental ou convention personnelle concernant une majorité), 46% chez des assistantes maternelles (dont 37% résidant à Plouguerneau), 13% au multi-accueil municipal 'Tamm ha Tamm' et 4% dans d'autres structures d'accueil collectif, externes à la commune.



² Plus de 43 % des ménages de la commune sont des retraités

³ Taux de réponse de 52%

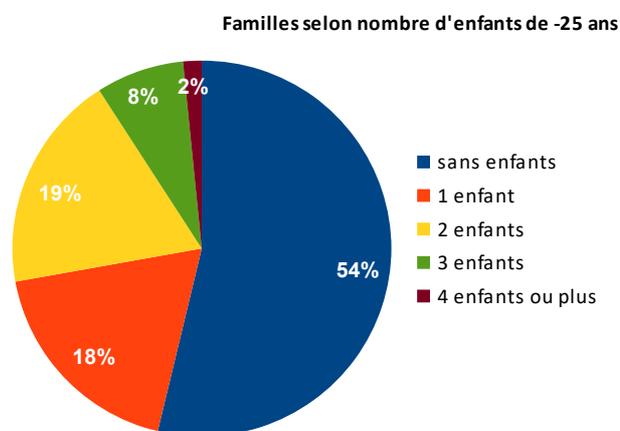


(source : projet de fonctionnement du RPAM de Lannilis, Landéda, Plouguerneau et Tréglonou)

B) Les données socio-économiques

Composition des Ménages	Plouguerneau
Nbre de ménages	2919
Nbre de ménages familles	1838 (63%)
Familles avec enfant(s)	796 (27,3%)
Familles monoparentales	162 (5,5%)

(Source INSEE RP2015 exploitation au 01/01/2017)



(Source INSEE RP2015 exploitation au 01/01/2017)

La part de familles monoparentales avec des enfants de moins de 3 ans est en hausse. Il est passé de 4,40% en 2015 à 6,90% en 2017.⁴

Le taux de familles avec enfants de moins de 3 ans affiliées à la Caf et dont tous les parents travaillent est en légère augmentation sur la commune : 67,90% en 2015 contre 68,40% en 2017⁵.

⁴ Voir projet de fonctionnement du Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) 2019-2022 de Lannilis, Landéda, Plouguerneau et Tréglonou

⁵ Ibid

Le taux d'emploi de la population de 25 à 54 ans est de 84,1% : 82,4% pour les femmes, contre 85,8% pour les hommes. Le taux de chômage sur la commune est de 10,4% en 2015 : 11% pour les femmes et 9,8% pour les hommes⁶.

Sur l'ensemble de la population ayant un emploi, une très grande majorité sont des salariés (86,9%) dont 50,4 % sont des femmes. Parmi ces salariés, 34,3% des femmes sont à temps partiel (contre 7,2% pour les hommes)⁷.

C) Les constats des professionnels de la petite enfance sur le territoire

Un travail de réflexion collective autour de l'élaboration de ce projet social s'est déroulé sur plus d'un an et demi avec les différents partenaires et acteurs du champs de la petite enfance. Un certain nombre de constats ont été partagés.

Au niveau de la Caf :

- Des situations de fragilités sociales sont observées sur la bande nord du territoire dont fait partie Plouguerneau.
- Ce secteur génère un volume d'activité conséquent pour les services du Conseil Départemental du Finistère (CD29) : suivi du revenu de solidarité active (RSA), informations préoccupantes (IP), permanences PMI très fréquentées pour le suivi prénatal et périnatal.
- Autre spécificité, la présence de nombreux emplois familiaux, notamment sur Plouguerneau.

Au niveau du multiaccueil :

- Le rapport de proportion s'est inversé vers une demande accrue pour un mode d'accueil sur des temps courts. Il y a également une proportion plus importante de tarification PSU < 1 € pour les familles qui fréquentent la halte garderie (26 familles tarifées à moins de 1 € sur l'année 2017, contre 2 dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de Lannilis et de Landéda – source Caf).
- Accueil d'urgence : Les modalités de réservation une semaine à l'avance ne facilitent pas l'accueil d'urgence ou la prise en compte de changement de situation lié à la forme d'emploi.

Piste d'action => Articulation avec le RPAM pour répondre aux besoins des familles

- Des orientations PMI effectuées sur le multiaccueil : selon les motifs de l'orientation, certaines situations peuvent susciter des difficultés pour l'équipe car un temps de travail supplémentaire est nécessaire pour accueillir certaines familles fragilisées.

Piste d'action => Une analyse de la pratique est mise en place par l'équipement.

- Pas de lien formalisé avec le Centre d'Action Médico-Sociale Précode (CAMSP) pour l'accueil des enfants porteurs de handicap

Piste d'action => partenariat à développer au niveau des prises en charges individuelles et coll. Protocole à établir avec les partenaires pour assurer une continuité de suivi de l'enfant

- Manque de sensibilisation des parents aux aspects médico-sociaux et éducatifs d'une inscription trop hâtive à l'école

Piste d'action => adaptation scolaire, projet passerelle avec école maternelle (partenariat avec les écoles qui permet une découverte progressive du milieu scolaire et favorise la continuité dans le suivi de l'enfant)

- Accueil de l'enfant suivi dans le cadre de l'ASE

Piste d'action => Protocole à établir avec les partenaires pour une meilleure coordination et continuité du suivi de l'enfant

Au niveau du département, sur ce secteur, les besoins repérés par les équipes du CDAS et de la PMI :

- Proposer une ouverture éducative
- Faciliter l'insertion professionnelle pour les publics en précarité
- Rompre l'isolement des familles
- Faciliter l'accueil des enfants porteurs de handicap et accompagner les familles.

⁶ Source INSEE RP2015 exploitation au 01/01/2017

⁷ Ibid

Piste d'action => Formalisation du partenariat dans le cadre du projet social (modalités de régulation entre les équipes PMI et MAC sur ces orientations sociales)

Piste d'action => Développement d'un axe parentalité pour accueillir sur un temps formel les familles du territoire (cf. projet éducatif local municipal). Complémentarité avec des actions déjà existantes (café parents sur Lannilis, Bébés lecteurs à la médiathèque de Plouguerneau). Comment toucher les parents non sensibilisés ?

Piste d'action => Lien à faire entre approche collective et individuelle niveau parentalité

Au niveau du Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) :

Rattaché à la mairie de Lannilis, le RPAM intervient sur les communes de Lannilis, Landéda, Tréglonou et Plouguerneau.

- Contrairement aux autres communes du relais intercommunal parents – assistantes maternelles (RPAM), les familles plouguernéennes se déplacent peu sur les permanences à Plouguerneau pour une recherche de mode de garde.

Piste d'action => Interroger la pertinence de la permanence, la réadapter

2. Les grandes lignes du projet petite enfance en cohérence avec le PEL

Le projet municipal en matière d'enfance-jeunesse a notamment pour vocation de :

- Valoriser la place des jeunes, des enfants et des familles dans la commune, notamment :
 - Favoriser une offre de loisirs diversifiée et adaptée en fonction des âges et des besoins en lien étroit avec les associations
 - Accompagner, écouter, aider les familles (parentalité, débats, espaces de paroles)
 - Créer et diffuser les informations concernant les services existants et les ressources locales (livret, site internet ...) pour mieux informer les jeunes et les familles
- Recueillir la parole des jeunes
- Accompagner les jeunes vers l'autonomie, notamment :
 - Développer les passerelles
- Consolider les ingrédients du "mieux vivre ensemble", notamment :
 - Favoriser la mixité dans les projets intergénérationnels, la mixité fille / garçon et une mixité sociale
 - Développer les liens avec les associations en interne et en externe
 - Développer les projets transversaux
- Favoriser un service public de qualité, accessible au plus grand nombre :
 - Définir des outils de communication propices aux connaissances des actions et des services par la population
 - Développer une tarification sociale
 - Assurer un accueil des jeunes de qualité

Ces ambitions, qui pourraient se résumer en une phrase : « *accompagner l'enfant de tout âge et sa famille* », ont également été déclinées dans le cadre de l'élaboration partagée et de la mise en œuvre d'un projet éducatif local (PEL), qui vise à favoriser la cohérence éducative et le principe de la co-éducation auprès des tous les acteurs concernés de près ou de loin par la vie de l'enfant, autour de 3 grandes orientations : « *Vivre ensemble* », « *Grandir et se construire* » et « *Vivre son territoire* ».

Le projet social du multiaccueil Tamm ha Tamm s'inscrit pleinement dans ce cadre et développe à ce titre les ambitions suivantes en matière de petite enfance :

- La volonté de reconnaître la place des familles dans la dynamique locale et de favoriser leur participation.
- Laisser la place à l'entre-aide, aux liens entre parents et donner envie aux usagers de vivre leur territoire.

- Impulser une dynamique partenariale et une cohérence éducative entre les différents services municipaux et partenaires.
- Valoriser les richesses de la commune dans les pratiques éducatives, participant ainsi au maintien et à la construction de l'image positive et dynamique de Plouguerneau.

3. Faire évoluer les missions du multiaccueil face aux enjeux sociétaux

Évolution des missions des professionnels de la petite enfance			
	Constats	Conséquences	Actions
Constats au niveau de la société	<ol style="list-style-type: none"> 1. Parentalité : axe primordial de santé publique 2. L'enfant : projet de couple réfléchi et programmé (âge moyen pour le premier enfant : 30 ans) 3. société de plaisirs et d'immédiateté (surconsommation de loisirs, de jeux...) 4. diminution de la transmission familiale (familles isolées, grand-parents moins disponibles encore actifs) 	<ul style="list-style-type: none"> - Inégalités sociales et éducatives ; Inégalités de développement chez l'enfant - enfant rêvé, idéalisé, sur-investi : « pression » de la famille projetée sur l'enfant - difficulté pour les parents de poser un cadre rassurant / éviction des conflits, des limites difficulté pour l'enfant : manque de limites, d'attention, signe d'impatience - familles moins soutenues, isolées dans leur éducation Perte de confiance dans leur fonction parentale 	<ul style="list-style-type: none"> - prévention des risques : cycle de « causeries » au sein des écoles - projet d'espace de rencontre entre parents et d'accompagnement à la parentalité - communication plus importante à transmettre aux parents sur les besoins réels et fondamentaux des enfants (transmissions quotidiennes, campagne de prévention à développer) - temps d'échange entre les parents (pot d'accueil des nouvelles familles, fête de l'été, fête du jeu) - travail d'équipe pour apporter des réponses cohérentes et rassurantes aux parents - création du projet éducatif et pédagogique de la structure - projet d'un fond documentaire au multi-accueil en libre service
Constats au niveau du territoire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Manque de partenariats entre les différents organismes et partenaires extérieurs au niveau du territoire (RASED : réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté, CDAS : Centre départemental d'actions sociales, PMI : protection maternelle infantile, CAF...) 2. Manque de communication entre les structures 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail répété dans chaque service, manque de transmissions, manque de cohérence éducative - manque d'harmonisation dans nos pratiques - manque d'informations spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - création d'un groupe de travail suite à la réécriture du projet social du multi-accueil - création d'un partenariat avec le CAMSP (enfants porteur de déficience) - réunions régulières avec la PMI - développement du réseau partenarial (réunion pluridisciplinaire, temps

	accueillant les familles (école, CAMSP : centre d'actions médico-social précoce, Aide sociale à l'enfance)	pour une prise en charge adaptée	d'observation au multi-accueil des éducateurs référents spécialisés) - Projet passerelle avec école maternelle - rencontre et mutualisation entre les crèches, partenariat RPAM
Constats au niveau du multi-accueil, observations de l'équipe	<ol style="list-style-type: none"> prise en charge diversifiée au niveau des familles : <ul style="list-style-type: none"> - familles en difficulté sociale - familles dont le schéma parental évolue (recomposées, monoparentales, homoparentales) - familles ayant un enfant porteur d'un handicap - famille d'accueil (enfant placé) Evolution de la prise en charge de la famille <ul style="list-style-type: none"> - place du parent plus importante dans l'accueil (prise en charge globale de la famille) 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge quotidienne de l'enfant et de sa famille qui demande plus de vigilance - manque de formations qualifiantes dans l'accompagnement à la parentalité - augmentation du temps de prise en charge des familles - besoin de créer un lien plus approfondi avec les parents dans une dynamique de co-éducation 	<ul style="list-style-type: none"> - analyse de la pratique pour l'équipe - formation collective - formations individuelles - projet d'accueil plus approfondi et individualisé des familles pour créer davantage de liens - projet d'équipe sur le contenu des transmissions aux parents - création d'un poste d'EJE - création d'un comité de parent et réunions trimestrielles - création de la gazette trimestrielle du comité de parents - ouverture de la structure aux familles à travers différents événements (réunion annuelle proposée aux parents par sections pour leur transmettre le projet pédagogique, fête de la culture/de la Bretagne, Pot des nouvelles familles, fête de l'été, parents accompagnant en sortie)

4. Traduction concrète du projet social dans la vie du multiaccueil

A) Les parents, acteurs dans la vie du multi-accueil

Le comité de parents : Il a été créé dans le but d'associer plus étroitement les parents à la vie et aux projets du multi-accueil en exprimant leurs avis, leurs idées, leurs projets... Il permet de renforcer et de dynamiser le partenariat parents-professionnels. Le comité de parents est constitué de parents volontaires, non élus. Ils se sont d'abord investis dans l'écriture d'une gazette trimestrielle donnant un aperçu de la vie des enfants et des animations du trimestre. L'envie de créer plus de liens entre parents a émergé Aujourd'hui, le pot d'accueil des nouvelles familles et un goûter promenade font partie de leurs actions. La mise en place d'un espace de partage entre parents a également vu le jour.

L'intégration des familles à la vie de la structure : Plusieurs temps forts ont lieu dans l'année, auxquels les parents sont invités à participer : semaine de l'été, semaine de la culture, spectacles, réunion d'information sur les projets, goûters... Une boîte à idées est à disposition des familles afin qu'elles puissent s'exprimer sur des nouveaux projets, nouvelles sorties...

B) L'accompagnement à la parentalité

Un accompagnement individuel basé sur la communication au quotidien :

Le dialogue avec les familles fait partie des priorités de l'équipe pour un accueil de qualité.

- *La pré-inscription* : Prise de rendez-vous avec la direction pour la pré-inscription : Premier contact avec les familles qui s'inscrivent sur la liste d'attente. Autour d'un document administratif à compléter, ce temps d'échanges permet surtout aux parents d'avoir des réponses à leurs questionnements. C'est également lors de la pré-inscription que nous leur exposons brièvement le sens de nos pratiques et de notre fonctionnement.

- *La familiarisation* : Suite à l'obtention d'une place au multi-accueil, une période de familiarisation est programmée pour l'enfant et ses parents. Les référentes de l'enfant accueillent la famille le premier jour en prenant le temps d'échanger sur les habitudes de l'enfant. Puis petit à petit l'enfant vivra des moments sans ses parents accompagné de ses référentes.

- *Le temps « Paroles de Parents »* : Au cours de l'adaptation, la directrice, éducatrice de jeunes enfants, propose aux parents un temps privilégié pour recueillir leurs impressions, angoisses, questionnements. Il est essentiel que chaque famille se sente accueillie et entendue dans leurs besoins. Le temps « Paroles de Parents » permet de donner une place à part entière à chacun et de construire ensemble les débuts d'une relation de confiance.

- *La réunion parents/professionnels par lieu de vie* : Chaque début d'année scolaire, les équipes de chaque lieux de vie (bébés, moyens, grands) organisent une réunion d'information sur le projet pédagogique, le calendrier des animations, les intervenants. Ces réunions se veulent participatives, dans l'échange d'idées, d'expression et de questionnements. Un représentant du comité de parents est également présent pour expliquer leur rôle et leurs activités.

L'équipe est à l'écoute des familles et prend le temps de les accueillir chaque jour. Un lien de confiance se tisse petit à petit entre les familles et les professionnels. Les parents ont une réelle place au sein du multi-accueil. L'équipe est sensible à adapter l'accompagnement des familles en fonction des besoins et problématiques de chacun. Le développement de la co-éducation fait partie des réflexions quotidiennes et entre dans le cadre des missions d'accompagnement à la parentalité du multiaccueil.

Un accompagnement collectif : le cycle de causeries

Les professionnels du multi-accueil participent au cycle de causeries mis en place en direction des parents dans le cadre du PEL.

C) L'accès à la socialisation pour tous

L'équilibre entre accueil régulier et accueil occasionnel :

Objectif : répondre aux besoins de garde des habitants et accueillir des enfants autant en accueil régulier qu'en accueil occasionnel **tout en favorisant la mixité sociale**. C'est pourquoi le comité d'attribution des places qui se regroupe 2 fois dans l'année aux périodes des rentrées scolaires, est vigilant au respect des orientations municipales :

- Accompagner les publics fragiles (accueil d'enfants en situation de handicap, en famille d'accueil, familles accompagnées par des services médico-sociaux, la PMI...)
- Faciliter l'intégration et la socialisation des enfants plouguernéens
- Faciliter la vie quotidienne des parents en activité
- Faciliter l'épanouissement et la socialisation des enfants dont les parents sont en inactivité (avec une vigilance sur la monoparentalité)

La transparence des critères d'attribution des places :

Un système de liste d'attente et de pondération vient compléter les orientations citées ci-dessus, permettant ainsi l'attribution de points à l'ensemble des familles prétendant à une place au multi-accueil.

L'accueil des publics fragiles :

Afin de garantir un accueil de qualité pour tous, l'équipe du multi-accueil met en place des outils permettant une prise en charge adaptée en lien avec les difficultés de l'enfant accueilli.

Le PAI : La mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (PAI) doit permettre une prise en charge individuelle d'un enfant porteur d'une maladie chronique, d'une allergie, d'un handicap. C'est aussi permettre d'informer l'ensemble du personnel du multi-accueil du problème de santé rencontré par l'enfant et des conduites à tenir en cas de complication. Ce P.A.I est établi en collaboration avec tous les acteurs : famille, médecin traitant et/ou spécialisé, structure d'accueil, mairie... et ce afin d'élaborer une prise en charge la plus optimale possible.

Le PPE : Le Projet Pour l'Enfant (PPE) est établi par le Président du Conseil départemental pour tout enfant bénéficiant d'une prestation d'aide sociale à l'enfance (ASE). L'objectif du PPE est d'être centré sur l'enfant, de viser à garantir son développement, son bien-être et de favoriser son autonomie. Le PPE doit être un projet pérenne et évolutif : il a vocation à accompagner l'enfant tout au long de son parcours au titre de la protection de l'enfance, afin d'assurer la stabilité de ce parcours ainsi que la continuité et la cohérence des actions conduites auprès de l'enfant, de sa famille et de son environnement. Dans le cadre d'un accueil d'enfant placé en famille d'accueil, la direction du multi-accueil s'assure auprès du référent ASE de l'enfant de la cohérence d'une place en crèche pour son PPE.

D) Un riche travail en réseau et de partenariat

Développement des liens entre les différents services et établissements de la commune

- *RPAM et association An Hini Bihan :*

Un vendredi par mois, le lieu de vie des bébés est ouvert aux assistantes maternelles. La coordinatrice du relais organise son animation dans nos locaux. Le lien entre professionnels de la petite enfance est riche. Ce partenariat permet une meilleure interconnaissance, d'échanger sur les pratiques et de réaliser certains projets ensemble (spectacle, atelier de bricolage, sorties).

Un mercredi par mois, le lieu de vie des grands accueille l'association des assistantes maternelles An Hihi Bihan afin de co-organiser un atelier créatif avec l'éducatrice de jeunes enfants du multi-accueil. Les échanges entre enfants et professionnels permettent de tisser un lien et de développer des partenariats pérennes dans les missions communes d'accueil des enfants plouguernéens.

- *Les écoles :*

L'adaptation scolaire est proposée aux parents dont l'enfant fait sa rentrée à l'école. Cela consiste à reprendre l'enfant à l'école en fin de matinée et l'accueillir au multi-accueil pour le repas et l'après-midi. Elle se déroule sur une semaine. Le passage entre la crèche et l'école peut s'avérer plus doux pour les tout-petits. Les parents doivent en faire la demande 2 mois à l'avance. 4 places d'adaptation scolaire sont disponibles à chaque rentrée (janvier et septembre).

Un échange entre l'équipe éducative et les parents a lieu afin de déterminer si l'enfant a besoin de cette période d'adaptation. La réflexion avec les parents est essentielle afin d'être au plus près des besoins de l'enfant.

Développement d'un projet passerelle avec l'école bilingue de proximité :

Le projet passerelle mêle 2 objectifs :

- sensibilisation au milieu scolaire et cohérence des professionnels du champ de l'enfance
- consolider et développer le partenariat en breton afin de vivre ce projet à l'intérieur mais aussi à l'extérieur du multi-accueil.

Six grands de la crèche sont attendus dans la classe petite section bilingue une fois par mois de janvier à avril et 2 fois par mois en mai et juin, pour y vivre des temps de partage et d'ateliers dans la langue bretonne.

- *L'EHPAD :*

Deux lundis par mois, des enfants du multi-accueil vont à la rencontre des résidents de l'Ehpad. Ils se retrouvent autour d'ateliers et d'une collation afin de favoriser l'échange intergénérationnel.

- *La médiathèque :*

Tous les 15 jours, le mardi, un petit groupe d'enfants a la possibilité de participer aux bébés lecteurs à la médiathèque. L'équipe se rend également fréquemment à la médiathèque pour sensibiliser les enfants aux livres et à cet espace.

- *L'Espace culturel Armorica :*

Les enfants se rendent aux spectacles jeunes publics dès que l'Armorica en propose. L'équipe utilise également les loges pour délocaliser certaines de ses réunions travail.

- *Kinésithérapeute du cabinet de Plouguerneau :*

En terme d'éveil moteur et de prévention, une kinésithérapeute intervient toute l'année, 3 fois par mois. Son approche tout en douceur est très appréciée par les enfants et sa spécificité professionnelle est complémentaire avec les pratiques de l'équipe.

A la rencontre des richesses de Plouguerneau

L'ouverture vers l'extérieur : elle est importante pour offrir aux enfants une ouverture d'esprit et une connaissance de leur environnement. Ce projet permet de travailler avec différents professionnels et associations de la commune : Les viviers bretons (découverte des animaux de la mer), les boulangeries (semaine du goût), les fermes locales (vaches laitières, cultures légumières), la Légende des trains (musée de trains miniatures), le jardin partagé des Ancolies, la caserne des pompiers...

De plus, le mini bus de la collectivité permet réellement au multiaccueil de vivre son territoire et de profiter des nombreuses promenades côtières.

Le développement des liens et projets à l'échelle intercommunale

- L'intervention de l'école de musique des Abers : chaque dernier trimestre de l'année, les portes du multiaccueil s'ouvrent pour l'école de musique des Abers qui intervient de façon hebdomadaire dans le cadre de l'éveil musical.

-Les semaines petite enfance : de janvier à mars, les professionnels de la petite enfance du territoire réalisent ensemble un grand espace sensoriel pour les enfants. Il sert d'atelier durant la semaine petite enfance, organisée par la CAF .

-Lorsque l'occasion se présente, des sorties entre multiaccueils sont organisées. Ce projet de mutualisation gagnerait à se développer. La coordinatrice enfance jeunesse intercommunale aide à leur concrétisation. Des réunions regroupant l'ensemble des directions des multiaccueils ont vu le jour afin de consolider le partenariat et de poursuivre ensemble les réflexions.